

Flexanville

FLEX'INFOS

FEVRIER 2019



On l'attendait...

le Haut Débit arrive ...



le 21 février !

N°5

MOT DU MAIRE

**CONSEIL
MUNICIPAL**

TRAVAUX

AGENDA

ÉTAT CIVIL

FLEX'EN FÊTE

DIVERS

Mairie de FLEXANVILLE

Arrondissement de Rambouillet

Canton d'Aubergenville

Communauté de Communes

de Cœur d'Yvelines

3, rue de la mairie

78910 FLEXANVILLE

Tél: 01.34.87.23.05

Fax: 01.30.88.30.65

mairie.flexanville@wanadoo.fr

Site : www.flexanville.fr

MOT DU MAIRE

Flexanvilloises, Flexanvillois,



Je vais débiter ce petit mot par le renouvellement de mes vœux. Une très belle année à tous agrémentée de beaux projets, armée d'une santé de fer et d'un moral d'acier.

La santé, primordiale en période de grippe, nous allons la retrouver très rapidement :

le HD arrive !

Non ce n'est pas un virus, ce n'est pas la Haute Définition ou que sais-je ! Avec les abréviations nous sommes un peu perdus.

C'est le fameux Haut Débit. Nous ne l'attendions plus, mais il est désormais à la porte de notre village.

Après nous avoir mené en bateau pendant presque 2 ans, nous n'osions plus communiquer. Nous avons ramé, ramé, sans avancer. Il était prévu fin 2017, il arrive en février 2019.

La France, à la pointe de la technologie, excelle dans la lenteur administrative.

La dématérialisation va peut-être nous sortir de là mais j'en doute car nous n'aimons pas faire simple.

D'après les dernières nouvelles, les raccordements du Haut Débit sont donc prévus le 21 février.

Nous serons privés d'internet ce jour-là, alors que faire ? Nous sommes devenus si dépendants pour le travail et les loisirs que ce HD, s'il attrapait un virus, nous toucherait en plein cœur !

Bon débit à tous

Didier SAUSSAY

Conseil Municipal

*L'intégralité du compte-rendu des Conseils Municipaux est affichée à la Mairie
et disponible en ligne sur votre site Internet*
www.flexanville.fr

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/02/2019

- **Vidéoprotection Stade**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble des devis pour la pose de caméras au stade.

Afin de bien comparer les offres, le Conseil Municipal choisit, après délibération, de demander d'autres devis en respectant le cahier des charges.

- **Travaux Ecole**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'avancée des travaux de l'école. L'ajout d'une douchette dans les futures toilettes est proposé. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et rappelle que cet équipement devra remplir toutes les règles de sécurité.

Monsieur le Maire évoque également les travaux de rénovation d'une partie de la toiture existante. Ces travaux pourront être pris en charge par un fond de concours de la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines.

Le Conseil Municipal suggère de compléter ces travaux par l'isolation thermique du toit. Après délibération des devis seront demandés.

- **Travaux Stade**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des devis pour la pose d'un panneau de basket sur la parcelle goudronnée du stade.

Le Conseil Municipal, après étude et délibération, choisit de refuser ces devis au regard du coût élevé de cette installation.

Dans le même domaine, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'opération de démoussage du terrain de tennis, en complément du remplacement du filet. Après délibération, Le Conseil Municipal donne son accord.

TRAVAUX

Extension de l'école

Les travaux de couverture ont débuté



Stade

Suite à l'accident survenu au niveau du stade, la clôture a été endommagée. Elle sera remplacée dès que les assurances auront donné leur accord.



AGENDA

- Permanence de Mme Granjus : **Lundi 25 février 2019**

(Mme la Députée vous accueillera sur RDV à la Mairie de FLEXANVILLE de 10h à 12h)

- Randonnée cyclotouriste : **Samedi 9 mars 2019**

Ravitaillement par l'organisation sur le stade

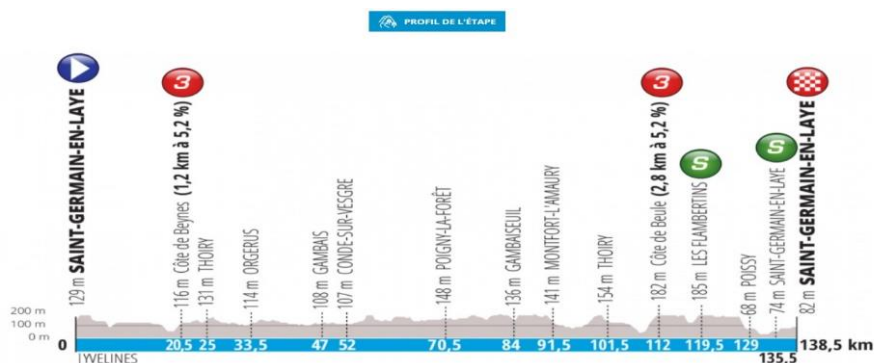
- 1^{ère} Etape Paris-Nice : **Dimanche 10 mars 2019**

Passage vers 12h25* dans Flexanville :

Rue de la Fontaine Hédin – Rue de la Mairie – Rue Roger Da Rin



Ne pas stationner les voitures sur la route le long du parcours.



* selon leur vitesse

- Soirée Flex'en Fête « Jungle » : **Samedi 16 mars 2019**
- Ramassage des Encombrants : **Mardi 19 mars 2019**
- Distribution des sacs : **Samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h**
Au bâtiment technique derrière la Mairie
- Collecte des déchets verts : **Lundi 1 avril 2019**
- Soirée « Théâtre » : **Samedi 13 avril 2019**
- Brocante : **Samedi 11 mai 2019**



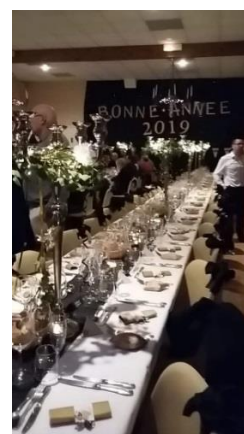
ÉTAT CIVIL

- Naissance :
Auguste **LEFRANC-MILLET** le 20/12/2018

FLEX'EN FÊTE



St SYLVESTRE à FLEX



Salle des fêtes comble et magnifiquement décorée pour le passage de la nouvelle année. Merci Flex'en Fête !

Vœux du Maire



Le 20 janvier dernier, Didier Saussay présentait ses vœux aux Flexanvillois en présence de Florence GRANJUS (députée de la 12^{ème} circonscription)

DIVERS

Pour pouvoir voter aux **élections européennes** du 26 mai 2019,
il faut s'inscrire avant le 31 mars 2019.



Dorénavant il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales.



Recensement citoyen obligatoire des jeunes à partir de 16 ans. Il permet de s'inscrire aux examens (bac, permis de conduire). Le jeune doit se présenter à la Mairie avec le livret de famille

Campagne « Zéro pesticide » pour les particuliers

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com



* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Le grand débat national

Mairie
d'ORGERUS

Mairie
de FLEXANVILLE

Mairie
d'OSMOY

Mairie
de SAINT-MARTIN DES CHAMPS

Mairie
de RICHEBOURG

Mairie
de PRUNAY-LE-TEMPLE

LE GRAND DEBAT NATIONAL

A l'initiative du Président de la République, Le gouvernement engage un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'état des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

Afin que chaque citoyen puisse s'exprimer sur ces sujets, et pour être au plus proche de leurs administrés et faciliter le dialogue, les communes d'Orgerus, de Flexanville, d'Osmoy, de Saint-Martin-des-champs, de Richebourg et de Prunay-le-Temple organisent une concertation publique :

Vendredi 22 Février à 19h

Salle polyvalente du Pré-Romain à Orgerus

(Route de Flexanville)

Ces débats publics ont lieu dans toute la France du 15 janvier au 15 mars et la réalisation de la synthèse se fera en avril.
Si toutefois, vous ne pouvez pas vous y rendre, vous pouvez participer en ligne sur : www.noramlidebat.fr

Jean-Michel VERPLAETSE
Maire d'ORGERUS

Didier SAUSSAY
Maire de FLEXANVILLE

Joël DURAND
Maire d'OSMOY

Jacques BAZONNET
Maire de ST MARTIN-DES-CHAMPS

Bernadette COURTY
Maire de RICHEBOURG

Jean MYOTTE
Maire de PRUNAY-LE-TEMPLE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 10h à 12h.

Mardi : de 17h à 19h.

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h et le samedi de 11h à 12h.

Merci de respecter ces horaires.